



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LEVÉE DE L'INTERDICTION DE CIRCULATION DES TRANSPORTS SCOLAIRE

Troyes, le 11 février 2021

En raison des températures attendues particulièrement basses, les services de Météo France maintiennent le département de l'Aube en vigilance **ORANGE GRAND FROID** pour la journée du **vendredi 12 février** .

Le département de l'Aube reste également placé en vigilance JAUNE NEIGE VERGLAS.

Compte tenu des interventions efficaces des gestionnaires du réseau routier aubois, la plupart des zones sensibles du département ont été traitées dans la journée de jeudi et devraient permettre aux automobilistes de circuler dans de meilleures conditions ce vendredi.

Toutefois, en raison du regel des chaussées durant la nuit, certains axes secondaires pourraient présenter par endroits du verglas localisé. La plus grande vigilance est donc recommandée et il est vivement conseillé aux automobilistes de consulter **l'état des routes auboises** sur le site internet du Conseil Départemental de l'Aube, <https://inforoutes.aube.fr/publication.html> avant tout déplacement (site actualisé plusieurs fois par jour).

Au vu des éléments échangés avec l'ensemble des acteurs concernés réunis au sein du centre opérationnel départemental (collectivités territoriales, gestionnaires de réseaux, professionnels de la route, service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et forces de sécurité intérieure), le préfet de l'Aube a décidé de lever l'interdiction de circulation des transports scolaires, des transports collectifs des élèves en situation de handicap et des transports interurbains dès le vendredi 12 février 2021.

Le grand froid peut mettre en danger les personnes fragilisées ou isolées, notamment :

- Les personnes âgées, handicapées, souffrant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, endocriniennes ou certaines pathologies oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du syndrome de Raynaud ;
- Veillez particulièrement aux enfants ;
- Certaines prises médicamenteuses peuvent avoir des contre-indications en cas de grands froids : demandez conseil à votre médecin ;
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur : attention à l'hypothermie et à l'aggravation d'une maladie préexistante ;
- Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : chair de poule, frissons, engourdissement des extrémités sont des signaux d'alarme : en cas de persistance ils peuvent nécessiter une aide médicale.
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenir le "115", pour éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone : assurez une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour et pensez à vérifier le bon fonctionnement des systèmes de chauffage.

Concernant les déplacements routiers, le préfet de l'Aube invite à prendre les précautions suivantes :

- Si cela est possible, reportez vos déplacements ;
- Si vous devez impérativement prendre la route, limitez leur vitesse et respectez les distances de sécurité ;
- Renseignez-vous sur l'état des réseaux routiers avant d'entreprendre un déplacement ;
- Ne dépassez pas les engins de déneigement ;
- Munissez votre véhicule d'équipements spéciaux (emportez chaînes et pelle) ;
- Respectez les interdictions ou les consignes qui peuvent vous être données sur place par les forces de l'ordre ;
- Prévoyez des vêtements chauds, des couvertures et un minimum de produits alimentaires dans le cas où vous seriez bloqué sur la route ;
- Ne touchez pas les câbles tombés sur la voie publique.

Vous pouvez vous tenir informé de **l'évolution de la situation météorologique** sur :

- www.meteo-france.fr,

- en contactant le 05 67 22 95 00 (bulletin de suivi de vigilance gratuit édité par Météo France)

- ou en contactant un autre opérateur météo.

Vous pouvez vous tenir informé **des conditions de circulation** sur :

- sur le site internet du Conseil Départemental de l'Aube, <https://inforoutes.aube.fr/publication.html> ou en composant le numéro vert 0800 12 10 10.

- <http://www.bison-fute.gouv.fr/>

Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubepref.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10